



Grandes manœuvres de l'Ouest – Angers - 1912

Les armées se sont toujours dotées de moyens pour franchir les coupures et les brèches en dehors des infrastructures et remettre en état les ouvrages détruits.  
Cette mission incombe à la seule **arme du Génie** depuis 1894.

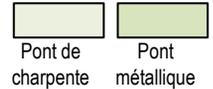
Pendant des siècles les ponts ont été **fixes**, en charpente de bois. Leur construction exigeait d'être maître de la rive opposée. Les techniques ont peu évolué de l'Antiquité romaine jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, le bois est remplacé par l'acier.

Parallèlement, le **pont flottant** ou **pont d'équipage** reposant sur des embarcations a introduit de la souplesse dans la réalisation des franchissements. Avant d'être assemblés en pont, les tronçons peuvent être employés en portières ou en bacs et être réutilisés, d'où leur catégorisation de **ponts mobiles**. Autre avantage, ils peuvent être assemblés en dehors du site retenu pour le franchissement et mis en place par flottage au moment choisi. Les ponts mobiles sont temporaires alors que les ponts fixes ont vocation à durer. En bois jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils utilisent ensuite des travures et des bateaux métalliques ou des flotteurs pneumatiques. Les embarcations sont progressivement motorisées.

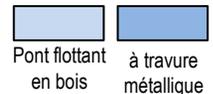
Après la Deuxième Guerre mondiale apparaissent des **engins** qui allient mobilité terrestre et amphibie, mais aussi capacité à se combiner pour répondre aux besoins de franchissement en discontinu ou en continu. Les engins sont exclusivement consacrés à la manœuvre des troupes interarmes, les ponts fixes prenant le relais pour assurer une communication pérenne.

Les franchissements font appel à une **batellerie** spécialisée : vedettes d'assaut pour la saisie d'une tête de pont ou de pontage (comme la vedette F1 exposée à l'extérieur du musée) destinées à la mise en œuvre des éléments de pont flottant. Des barges ont également été utilisées sur le Rhin, coupure majeure sur le théâtre européen.

## Ponts fixes



## Ponts mobiles



## Engins



## Batellerie

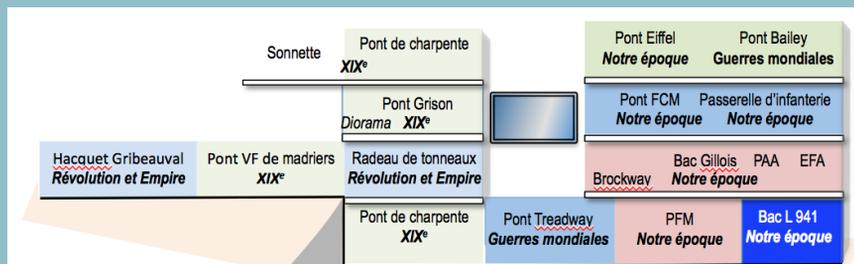


## Comprendre l'emploi des moyens

Le 1<sup>er</sup> échelon de forces s'empare d'une tête de pont et la renforce en mettant en œuvre des **moyens discontinus** (batellerie et portières) puis, dès que le site est sécurisé, le franchissement est réalisé **en continu** (ponts fixes et/ou mobiles). Le but est d'achever cette opération délicate en un minimum de temps.

Les **engins automoteurs amphibies**, engagés sans préparation, aptes à changer rapidement de configuration, permettent de gagner des délais et de varier selon les circonstances. Leur emploi limite donc la vulnérabilité de la force. A partir des années 1970, des équipes de Plongeurs d'Aide au Franchissement (PAF) équipés de scaphandres autonomes sont constituées pour les reconnaissances et l'équipement des sites et pour la sécurité des opérations.

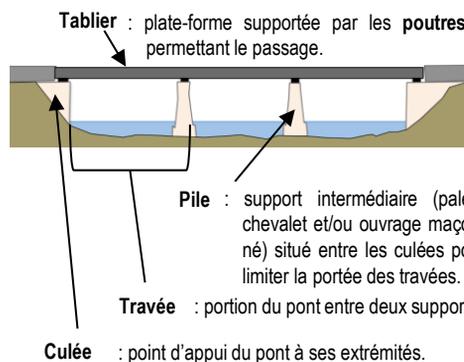
## Agencement du "mur de maquettes"



La présentation des moyens de franchissement selon leur classification technique et la chronologie (voir légende) fait toutefois quelques concessions à l'encombrement des maquettes.

## Termes techniques

- Pont à poutres** : pont dont le tablier est porté par une ou plusieurs **poutres** placées en parallèle.
- Pont de bateaux** : pont dont le tablier repose sur des embarcations reliées entre elles. Il peut être préparé à l'abri et déployé par flottage, par tronçons ou d'une pièce, au dernier moment.
- Passerelle** : pont étroit réservé à la troupe.
- Portière** : assemblage de bateaux reliés par un **tablier** (également appelé bac) permettant le franchissement en discontinu. Les portières peuvent être assemblées en pont flottant.



- Pont d'équipage** : matériel de franchissement préconditionné qui fait partie du train logistique d'une armée.
- Pontonniers** : dans l'armée française, militaires de l'Artillerie spécialisés dans la mise en œuvre des **ponts d'équipage**. A partir de 1894, cette double fonction de ponts d'équipage et de ponts fixes est dévolue au Génie.